

LA MISSION LOCALE NANTES MÉTROPOLE ET LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dès sa création en 1982, la Mission Locale Nantes Métropole a toujours couvert le territoire de l'agglomération nantaise (500 000 habitants à l'époque). Elle a, dès l'origine, mené une politique d'implantation d'antennes dans les quartiers.

Entre 1983 et 1989, sept antennes ont été créées, implantées directement dans ces quartiers pour trois d'entre elles, à leur proximité pour quatre autres.

Récemment, une réorganisation territoriale a permis la création de deux nouveaux sites permanents dans les zones sensibles.

Aujourd'hui, sur les dix antennes de la Mission Locale, cinq sont au cœur des quartiers sensibles, trois les concernent sans y être implantées, celle du centre ville ne l'est pas et la dixième, non territorialisée, réservée aux jeunes Bac + 1 minimum, accueille bon nombre de jeunes en provenance des quartiers.

Par ailleurs, la Mission Locale dispose d'un bus itinérant équipé pour l'accueil et l'information qui stationne régulièrement sur ces zones.

Cette volonté de forte implication territoriale s'est doublée d'une recherche permanente de partenariat. De façon générale, chaque antenne a pour partenaires :

- l'ANPE, en particulier au sein de l'Equipe Emploi Insertion du quartier de Malakoff mais, de façon plus générale, avec chacune des onze ALE du territoire.
- Le Plan Local pour l'Emploi (PLIE) qui fonctionne dans quatre agences sur l'agglomération au sein de chacune desquelles était détaché un conseiller de la Mission Locale. Ce nombre de conseillers détachés vient d'être porté à neuf, chaque antenne ayant désormais son correspondant sur l'actuel PLIE, future Maison de l'Emploi.
- L'information Jeunesse : chaque antenne est labellisée Point PIJ et un travail étroit de concertation est réalisé avec le CRIJ.
- La Mission Générale d'Insertion de l'Education nationale et les CIO.

- Les conseillers des antennes sont aussi en contact avec l'ensemble des travailleurs sociaux, éducateurs de prévention spécialisés, les animateurs sportifs et sociaux culturels et des éducateurs PJJ du territoire qu'elles couvrent.
- Les réseaux santé / logement sont aussi fortement impliqués.
- Enfin, les acteurs de la politique de la ville, en particulier les chargés de quartier.

A l'initiative de la Mission Locale, des conseils d'antenne réunissent annuellement l'ensemble de ces acteurs pour faire le bilan du travail de l'antenne et dégager des perspectives de travail spécifiques dans le cadre des politiques plus générales mises en œuvre par la Mission Locale.

D'autres instances animées par les chargés d'animation de la Communauté Urbaine, de la ville de Nantes ou du Conseil Général existent aussi sur ces zones.

Sur 10 657 jeunes en contact depuis le 1^{er} janvier 2005, 3 054 habitent actuellement sur un quartier prioritaire, soit 28,65 % (682 jeunes ont signé un contrat CIVIS dont 293 habitent un quartier sensible, soit 43 %).

On imagine bien que, depuis 20 ans et compte tenu de ce maillage très serré et de ce réseau partenarial étendu, les actions de toute nature en direction de ces jeunes ont été extrêmement nombreuses. Nous n'en retiendrons ici que trois particulièrement significatives.

1 - le M.P.O.P. - Module de Pré Orientation Professionnelle

Mis en place en 1997 à partir d'une idée originale de la Mission Locale d'Orléans, le Module de Pré Orientation Professionnelle a accueilli depuis 498 jeunes dont les caractéristiques étaient d'être fortement déstabilisés, d'avoir un faible niveau scolaire, d'être sans qualification professionnelle et de souffrir de handicaps sociaux.

L'objectif était d'apporter une réponse adaptée à chacun pour relancer une dynamique permettant de s'engager dans un parcours d'insertion réaliste.

Cette action était réalisée collectivement par l'ensemble des intervenants sociaux du quartier qui étaient garants de la complémentarité et de la cohérence des différentes démarches préconisées aux jeunes.

Cela commençait par un repérage en commun et la constitution d'un groupe de douze jeunes.

Un contrat d'objectif était alors signé qui comportait un premier module de formation de cinq semaines portant sur la connaissance de soi, le développement personnel, la communication, l'amorce d'une constitution d'un réseau personnel de relations et l'accompagnement dans l'élaboration d'un projet professionnel.

La phase numéro deux, plus individuelle, était constituée par un accompagnement de 120 heures en moyenne par jeune par un référent et un groupe d'appui de compétences.

Les effets du M.P.O.P. ont été évidents sur la suite des parcours de ces jeunes dont un très grand nombre a pu intégrer des actions de formation plus qualifiantes, accéder à des emplois aidés ou en milieu ordinaire mais aussi dont bon nombre ont modifié leur comportement souvent conflictuels envers les professionnels et les institutions du quartier. Les jeunes ont bien souvent été eux-mêmes les meilleurs ambassadeurs de l'action auprès des autres jeunes car ils en mesuraient très concrètement l'intérêt.

C'est donc tout naturellement que le M.P.O.P. a trouvé sa place dès 1998 dans le programme TRACE.

Ce dispositif était financé à l'origine par le FAS (FASILD), la ville de Nantes, le Conseil Régional, le Conseil Général et la DDASS. A l'heure actuelle malheureusement, ces financements sont remis en cause ce qui nous inquiète pour l'avenir de ce dispositif. Son extension à des adultes en difficulté montre bien pourtant l'intérêt de ce programme.

2 – L'E.E.I. – Equipe Emploi Insertion

Mise en place sur le quartier Malakoff en 2002, l'Equipe Emploi Insertion regroupe l'ANPE, la Mission Locale et un organisme conventionné par la ville de Nantes pour l'accompagnement des plus de 25 ans, Espaces Formation.

Cette équipe trouve sa place dans l'opération GPV du quartier qui comporte un volet urbain de rénovation (ANRU) et un volet social. Elle est pilotée par l'ANPE et gérée par la Mission Locale.

L'intérêt de l'E.E.I. est quadruple :

1. avoir un lieu unique d'accueil, d'information et d'accompagnement pour tous les publics du quartier,
2. renforcer la coopération entre l'ANPE et la Mission Locale,
3. engager sur cette zone avec un taux de chômage important une démarche auprès des habitants sans attendre qu'ils se présentent d'eux-mêmes,

4. mener des actions de coordination avec des publics mixés.

Les principaux axes de travail sont partagés par les trois partenaires et mis en œuvre en commun tout en respectant les missions et les spécificités de chacun d'eux.

On peut ainsi lister :

- un travail sur le repérage des demandes,
- des actions ciblées d'information sur les métiers en tension après recherche en commun des personnes susceptibles d'être intéressées,
- la participation à des recrutements : ainsi deux jeunes vont intégrer la SNCF très prochainement comme agents commerciaux en CDI,
- une attention spécifique portée aux Bac + 2 pour la tranche 18-30 ans avec croisement des fichiers ANPE / Mission Locale, convocation commune et proposition,
- un dispositif renforcé d'accès au parrainage,
- des ateliers hebdomadaires de recherche d'apprentissage,
- des actions sociales d'accompagnement : sensibilisation aux comportements routiers à risques, action citoyenneté, formation AFPS, ...

Un travail en commun Mission Locale / ANPE et les démarches actives en direction des populations concernées ont porté leurs fruits.

Ainsi, entre 2001 et 2002 (année de création de l'EEI), le nombre de nouveaux inscrits à la Mission Locale est passé de 41 à 73 et le nombre d'entretiens de 316 à 532.

Enfin, cette action s'accompagne bien entendu d'une forte mobilisation de tous les acteurs du quartier, collègues, travailleurs sociaux, ...

3 - L'action Cap 2004

Lancée en 2001 à la demande de la ville de Nantes pour répondre aux besoins des jeunes d'un quartier difficile, cette opération, qui en est à sa cinquième édition, a concerné plus de 170 jeunes issus exclusivement de trois quartiers en difficulté.

Elle est organisée par un organisme de formation, Motiv'action, en lien étroit avec la Mission Locale.

Elle est financée par le Conseil Régional au titre de la formation, par le Conseil Général au titre de l'action éducative et par la Communauté Urbaine au titre de la politique de la ville.

Chaque année, 20 places sont ouvertes sur lesquelles plus de 30 jeunes peuvent se succéder pendant 10 mois. Ceux-ci doivent être repérés par les acteurs sociaux et leur orientation validée par la Mission Locale.

L'action est articulée autour de la construction d'un bateau. Elle comporte des périodes d'alternance en entreprise variables selon l'avancement de chaque jeune et un grand nombre d'activités très diversifiées (pratique de l'ULM, réalisation d'une fresque, passage du permis de conduire, semaine au sport d'hiver, visite du marché de Rungis, ...).

L'organisme assure un « ramassage » des jeunes chaque matin sur les quartiers où ils habitent et se déplace immédiatement en cas d'absence non justifiée.

Une étude approfondie, commanditée par le Conseil Régional, a été réalisée par le cabinet GESTE : actuellement le taux de sortie positive depuis le début de l'action est supérieur à 70% (formation, emploi, contrats aidés).

Enfin, il faut noter que sur ces trois quartiers, de nombreux jeunes s'adressent aux travailleurs sociaux pour avoir la possibilité d'intégrer cette action qui va se poursuivre en 2006 en s'appuyant sur la participation de jeunes à un projet humanitaire au Sri Lanka.